



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Économie sociale de marché dans les États membres II : FSE
Roumanie, Bulgarie, Malte

Bruxelles,
EMPL/F5/PH/OC/ad Ares(2013)

ARES 23. 01. 2013

N° 84302

NOTE POUR LE DOSSIER

Objet: Rencontre avec Madame Roelie POST au sujet de la Fondation SERA

Le 22 Janvier 2013, trois représentants de la DG EMPL/F5 ont rencontré Madame Roelie POST, fonctionnaire européenne, actuellement détachée auprès de l'association « *Against Child Trafficking* ».

Les informations fournies par Madame POST ont fait référence aux abus faits par cette fondation pendant la période de préadhésion (notamment en matière de trafic d'enfants) et semblent être crédibles. Pourtant, elle reconnaît qu'aucune institution habilitée (OLAF, Police, Ministère de Justice, Interpol) n'a pu apporter, jusqu'à présent, de preuves de ces agissements.

Madame POST suppose que l'enjeu de la Fondation SERA dans le projet financé par le FSE est l'assouplissement des règles concernant la déclaration d'abandon d'enfants. Pourtant, cette activité ne figure pas dans les objectifs déclarés du projet en question.

Dans ces conditions, il ne m'est pas possible de prendre une mesure financière négative à l'égard du projet en question.

Je préconise de faire un audit approfondi sur les activités et les résultats du projet où SERA est partenaire. Les modalités devront être discutées avec les services concernés de la Commission et de la Roumanie.

En l'absence d'intérêt financier autre que ce projet, il n'est pas possible d'investiguer plus avant. Toutefois, il est toujours possible de demander aux institutions habilitées précitées de faire une enquête générale sur les activités de SERA, ce qui sort des compétences de la DG Emploi.

pour

Philippe HATT